



Mettre des images sur internet

Par **mina79**, le **03/03/2011 à 12:51**

bonjour,

j'ai un site internet, ai-je le droit de mettre en photo les chiens avec mes clients, ou seulement que moi avec les chiens ?

merci

Par **Octopus4444**, le **18/03/2011 à 13:05**

Je pense que pour des photos où les clients sont identifiables, il vous faut leur accord. Il vous reste la possibilité de flouter les visages (sous photofiltre logiciel gratuit par exemple) et dans ce cas vous avez le droit sans le consentement, il me semble.

Je ne suis pas expert juridique, donc ce n'est que ma lecture qui me conduit à ces conclusions